

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FLNS

Mardi 09 mars 2026 à 18h30.  
Siège FLNS – Maison des Sports

Présent-e-s : Claude WALTZING, Thierry HOSCHEIT, Bob ULVELING, Mesdames Anaïs HOSCHEIT, Martina FURLAN, Jil POCERVINA et Messieurs Damien ASSINI, André MULLER, Luc MULLER et Lex VISSER.

Invité-e-s : Louis-Frédéric DOYEZ et Sébastien MAROUZE

En visioconférence : Jessica SCHUMACHER et Thierry POHU

## **Points clés**

- Adoption du principe de participation financière des clubs/familles aux activités fédérales (50€ par jour) et au CNEE (1.500€ par saison).
- Validation des critères de sélection pour les compétitions internationales de natation artistique.
- Lancement du processus de recrutement avec l'INAPS du poste de Directeur Général.
- Organisation des Championnats d'Europe juniors de natation artistique en juin 2026.
- Situation budgétaire tendue avec environ 230.000€ sur les comptes bancaires.
- Nouvelle circulaire ministérielle modifiant le système de remboursement des subsides.

## **I/ Adoption du PV du dernier CA en date du 10 février 2026 :**

Discussion sur l'adoption du procès-verbal avec des points de clarification concernant les décisions prises lors de la réunion précédente.

Le procès-verbal sera modifié pour préciser que la désignation du directeur de l'Euro Meet s'est faite par le CA sur proposition du Bureau exécutif et que les montants adoptés pour la participation aux actions fédérales sont bien de 1.500€ forfaitaire saisonnier pour le CNEE et 50€ de participation journalière pour les actions fédérales.

Distinction entre activités fédérales et sélections nationales : clarification des différences entre les deux types d'activités et leur financement. Le DTN explique qu'une sélection nationale donne accès à une compétition internationale reconnue (Championnats d'Europe, du monde, Jeux Olympiques), tandis que les actions fédérales alimentent le programme fédéral (stages, Centre d'expertise) et viennent, sur une base volontaire, se substituer à une activité club.

Chaque club décide si c'est le club ou les parents qui paient la participation. Il est précisé que ces nageurs étaient déjà budgétisés par les clubs en début de saison pour leurs stages et compétitions. La Fédération ne fait pas de bénéfice sur ces



*Sous le Haut Patronage de son Altesse Royale, le Prince Sébastien*

2

activités et continue à investir ses propres fonds (les montants ne couvrent pas le coût réel de ces activités fédérales).

## **II/ Actualités par le Président et le Secrétaire général :**

### **- Retour sur la collaboration INAPS - Vendredi 27/02**

Présentation du processus d'accompagnement par l'INAPS pour le recrutement d'un DG pour la Fédération.

Le Président explique que l'INAPS accompagne le processus mais que la responsabilité finale appartient à la Fédération. Le processus comprend trois phases : analyse de l'existant, définition du profil idéal du Directeur Général, entretien-choix-installation du profil par rapport au poste. Un comité de pilotage est créé avec la participation de présidents de clubs (Luxembourg Swimming, Sharks). L'échéancier prévoit de finir les phases 1 et 2 avant les vacances d'été. Le processus est lancé avec un questionnaire déjà reçu.

### **- Retour sur la journée des Présidents - Samedi 28/02**

Une dizaine de présidents étaient présents. La DTN a présenté le projet sportif global et le projet Nextgen (avec Jérémy Bruggeman). Le DAF a animé une session plus interactive sur la collaboration à améliorer entre les clubs et la Fédération et l'évolution de l'organisation du siège fédéral. La réunion est jugée enrichissante. L'exercice a permis d'exposer et d'échanger sur plusieurs points importants.

### **- Retour sur l'échange « Sauvetage sportif » Bastogne – Samedi 28/02 – Création d'une nouvelle commission dédiée.**

Une réunion a eu lieu avec la Fédération belge de sauvetage et le club de Bastogne. Il est proposé de créer une commission distincte de la commission du sauvetage, composée de :

- Martina FURLANI
- Cyril SERVAIS
- Gregory WALTZING
- Benjamin, entraîneur du club de Bastogne, accompagnera la commission en tant qu'invité

Cette commission fédérale n'a de sens que si l'activité se développe dans tout le pays. Le projet s'inscrit dans le développement des activités et le partenariat avec le COSL. André Muller insiste sur la distinction entre, d'une part, les activités de sauvetage liées à la formation des sauveteurs et, d'autre part, cette pratique compétitive.



*Sous le Haut Patronage de son Altesse Royale, le Prince Sébastien*

3

Une première compétition de démonstration est prévue en fin de saison 2026 à WILTZ.

#### - Evolution ALAD vers ALIS – 1<sup>er</sup> avril 2026

Information sur l'élargissement du mandat de l'autorité luxembourgeoise pour l'intégrité dans le sport. Une présentation officielle aura lieu le 1er avril en présence de la ministre des Sports. Le COSL modifiera ses statuts en conséquence lors de son Assemblée Générale du samedi. Il appartiendra à la FLNS d'en faire de même.

#### - Tournée des clubs

Présentation du programme de visites dans les clubs par le DAF et le DTN. L'objectif est d'aborder le volet administratif, financier et sportif de chaque club via le support d'un questionnaire. Les premiers échanges se sont bien passés. Les dates ont été ajustées selon les disponibilités des clubs.

#### - Mail reçu du club d'Ettelbruck relatif à l'organisation du Grand Prix de l'Avenir

Le Président exprime son mécontentement face au formalisme et aux exigences du courrier reçu deux semaines avant le meeting. Il est particulièrement étonné par la phrase concernant l'emploi du temps de Martine, salariée de la Fédération, dont la disponibilité ne peut être décidée par le club. Jessica et Lex sont mentionnés dans cette correspondance. Il leur est demandé leur éclairage ; ils n'ont rien à préciser. La Fédération répondra au courrier de manière appropriée, en exprimant sa lassitude face aux demandes et menaces répétées de ce club.

### III/ Affaires sportives :

#### - Bilan Championnat plongeon Haut-Vol Open 2026

Thierry Pohu présente cette compétition et analyse les résultats en comparant le deuxième (allemand) et le troisième (luxembourgeois). Il explique avec pédagogie le système de notation avec les coefficients de difficulté. Cela démontre que la différence de points (193,55 vs 148,8) est principalement due aux coefficients de difficulté appliqués aux sauts exécutés (10,4 vs 9,7). Thierry estime qu'avec des



*Sous le Haut Patronage de son Altesse Royale, le Prince Sébastien*

4

plongeurs plus difficiles et une meilleure exécution, le luxembourgeois pourrait se rapprocher de la deuxième place.

#### - Déplacement water-polo Anvers - Tournoi U14

Jessica Schumacher, accompagnante de ce stage, rapporte que 12 athlètes ont participé (deux absents pour maladie) et décrit le tournoi comme très intéressant et intense avec 12 à 16 équipes. Elle indique que l'équipe n'a pas gagné de match mais que les joueurs ont vu comment se déroule un vrai tournoi. Les joueurs ont reçu des T-shirts, shorts et bonnets (layout Arena pour le Luxembourg). Le minibus du COSL et un minibus de Demi Schandler ont été utilisés et un accrochage a eu lieu avec le minibus du COSL. L'expérience a été positive pour les joueurs en termes de team building et de compréhension du jeu. Deux ou trois stratégies/tactiques ont été testées. Un autre déplacement est prévu en mai à Mulhouse. Anna prépare un rapport écrit détaillé qui sera partagé sur le Drive.

#### - Critères de sélection – Natation Artistique

Le DTN explique que les critères sont basés sur la 12ème place de l'édition précédente pour les Championnats d'Europe toutes catégories et les Championnats du monde juniors et que pour les Championnats d'Europe juniors, c'est la 15ème place. Le critère doit être rempli deux fois, dont une fois lors de la Synchro Cup au Luxembourg pour les juniors. Les dates butoirs sont fin juin pour les Championnats d'Europe juniors, mi-août pour les Championnats du monde juniors et les Championnats d'Europe toutes catégories.

Une ligne sera ajoutée dans les documents de sélection pour préciser cette double exigence.

Une nageuse luxembourgeoise a déjà réalisé 161,4 points en solo libre, dépassant largement le minimum requis.

**Les critères de sélection sont adoptés.**

#### - Point EAYAC

Thierry Hoscheit indique que le comité d'organisation et *European Aquatics* échangent désormais tous les 15 jours le mercredi après-midi, avec une fréquence hebdomadaire prévue ultérieurement.

Un appel aux volontaires avec un formulaire Google Docs pour recenser les bénévoles disponibles a été réalisé.

La date de clôture des inscriptions préliminaires pour les pays participants est le 17 mars 2026. A date, la liste des pays inscrits : Malte, Israël, Andorre, Portugal, France, Espagne, Royaume-Uni, Norvège, Italie, Allemagne.

PAGE \\*  
MERGEFO

RMAT2



*Sous le Haut Patronage de son Altesse Royale, le Prince Sébastien*

5

La piscine de la Coque sera fermée toute la semaine sauf le mardi où deux lignes seront disponibles.

La Fédération a prévu une participation financière de 50.000€ dans le budget prévisionnel 2026, voté à l'AG. Le trésorier partage à nouveau ce document sur le drive.

#### **IV/ Affaires institutionnelles :**

##### **- Fiches de postes "administratifs" Évolutions**

Les fiches de poste seront présentées pour information à la prochaine réunion, le Bureau ne les ayant pas encore validés.

##### **- Règlement financier & Barème de remboursement des frais de mission**

Jessica et Thierry s'engagent à examiner le règlement financier pour la prochaine fois. L'objectif est de les finaliser définitivement.

##### **- Situation budgétaire**

Le Président rappelle que le conseil d'administration a repris les caisses vides et que la situation n'est pas encore redressée. Les subsides reçus du ministère sont affectés à des postes spécifiques (salaires, sélections nationales). Il affirme que l'objectif à long terme est d'avoir une indépendance financière permettant d'organiser des activités avec plus de liberté.

Le trésorier indique que la trésorerie de la FLNS dispose d'environ 230.000€ sur ses comptes bancaires. Cela paraît confortable mais le pilotage n'est pas encore suffisamment clair et anticipé. Aucune réserve financière n'est réellement disponible. Des mesures de réduction des coûts et d'augmentation des recettes sont mises en place.

##### **- Nouvelle circulaire ministérielle sur les subsides**

Le Trésorier annonce qu'une circulaire a été publiée et que certains aspects des demandes de subsides extraordinaires ont changé. La Fédération n'a toujours pas reçu l'annexe 2026 de la Convention.

Le courrier ministériel mérite des éclairages, notamment sur les subsides extraordinaires qui semblent pouvoir être octroyés aux clubs sportifs affiliés.

Les masters ne sont pas financés.

Un email récapitulatif avec toutes les questions sera envoyé au ministère ; les membres du CA sont invités à poser leurs questions pour les regrouper.

La Fédération a besoin de précisions sur l'enveloppe budgétaire globale et les modalités d'application.

PAGE \\*  
MERGEFO  
RMAT 2

*Sous le Haut Patronage de son Altesse Royale, le Prince Sébastien*

6

**V/ Questions diverses : sans objet**

*La réunion s'achève à 20H30.*

PAGE \\*  
MERGEFO  
RMAT2